

Département de l'Intérieur.

Le second détachement, comprenant 111 filles et 7 garçons, qui arriva à Brockville le 15 juin, fut amené par M. et Mme Quarrier. La plus jeune fille n'avait que deux ans et la plus vieille en avait 18; garçons, de 5 à 8 ans. Total pour l'année, 235 enfants.

Nous croyons que tous étaient d'une classe très désirable, ayant été choisis dans la grande famille de la "Cité des Enfants" de Bridge-on-Weir. On a la preuve que cela peut se dire de précédents détachements dans le fait que longtemps avant que les enfants n'eussent quitté l'Ecosse il nous en était demandé beaucoup plus qu'on ne nous en envoyait, de sorte que nous aurions bien pu en faire venir trois fois autant, si le but eut été de se débarrasser du plus grand nombre possible. M. Quarrier est très particulier sur leur valeur mentale et physique, de sorte que s'il y en a qui tournent mal cela vient de causes imprévues.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral exige de son agent à Glasgow un certificat officiel attestant que chaque enfant est propre à l'immigration. L'agent ne délivre ce certificat qu'après avoir obtenu d'un médecin praticien privé une garantie par écrit portant qu'il a soigneusement examiné chaque enfant séparément, et ensuite l'agent d'émigration veille à ce que ces mêmes enfants passent un examen officiel de médecin à bord du navire.

A le Grosse-Ile un médecin nommé par le gouvernement prononce sur leur cas, tout comme pour d'autres passagers d'entrepont.

Nous rappelons ces choses parce que nous savons que le gouvernement fédéral s'est montré aussi particulier sur la classe d'enfants introduite dans le pays et a pris à ce sujet des mesures aussi strictes que la justice pouvait permettre, bien que des personnes responsables et irresponsables aient récemment affirmé qu'il n'y avait virtuellement pas de restrictions ni de surveillance d'aucune sorte.

Notre grande famille de 5,000 âmes continue à soutenir la bonne réputation qu'elle a honnêtement gagnée et maintenue durant tout le cours d'un quart de siècle.

Nous avons le soin de choisir de bons foyers domestiques pour nos enfants, nous y veillons sur eux et faisons notre possible pour rendre justice égale au maître et au serviteur.

Voici ce que dit M. J. J. Kelso, surintendant des "Enfants Négligés et Dépendants", dans une lettre à M. Quarrier: "Je puis vous donner toute assurance que la qualité de votre œuvre n'a jamais été mise en doute, car bien que j'aie reçu de nombreuses plaintes au sujet d'autres enfants, je ne me rappelle pas qu'un seul des vôtres ait jamais été accusé de méfait".

JAMES BURGES.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ PROTÉCTRICE DES ENFANTS CATHOLIQUES.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

MAISON DE REFUGE SAINT-VINCENT,

RUE SAINT-THOMAS,

MONTRÉAL, décembre 1897.

A. M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

MONSIEUR.—En vous soumettant mon rapport des opérations de l'année dernière, je dois dire que la demande de jeunes filles âgées de 10 à 15 ans augmente tant dans la ville de Montréal que partout dans l'Ontario. Il continue à nous arriver des lettres tous les jours. En juin dernier nous avons reçu 30 filles et 24 garçons, et en septembre 13 filles et 9 garçons—soit, en tout, 76 enfants pour l'année. Ces enfants